



16ème législature

Question N° : 14897	De M. Thierry Frappé (Rassemblement National - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et cohésion des territoires		Ministère attributaire > Logement
Rubrique >logement	Tête d'analyse >Accès à la propriété pour les jeunes	Analyse > Accès à la propriété pour les jeunes.
Question publiée au JO le : 06/02/2024 Date de changement d'attribution : 09/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Thierry Frappé interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur l'accès au logement des concitoyens sur le territoire national, notamment chez les jeunes de moins de 30 ans. L'accès à la propriété est une priorité, souhait si ce n'est une finalité de vie pour une grande majorité de Français. L'augmentation des taux d'intérêts et la crise immobilière actuelle engendrent une chute considérable dans les transactions immobilières dans le pays et bloque l'accès à la propriété des plus jeunes. Lorsque les taux d'intérêt augmentent de 1 %, la capacité d'emprunt baisse de près de 9 % : entre 2021 et 2023, les Français ont vu leur capacité d'emprunt diminuer de 20 %. Il souhaite connaître la stratégie du Gouvernement portant sur l'accès à la propriété chez les jeunes.